

EXAMEN ATTESTATION D'APTITUDE FLUIDE FRIGORIGENE - CATEGORIE 3

Durée

0,5 jour.

Public concerné

Personnel du secteur de la réfrigération, de la climatisation et du génie climatique réalisant des opérations de récupération de fluide sur des installations contenant moins de 2 Kg de fluide frigorigène.

Pré-requis

Avoir suivi le stage « Maintenance froid & climatisation » ou « préparation à l'examen ».

Méthodes pédagogiques

Mise en situation d'examen.

Moyens pédagogiques

Documentation pédagogique Maquette pédagogique composée

Compresseur hermétique et semi hermétique, ventilo, condenseur, détendeur, thermostatique, évaporateur, pressostat HP BP, filtre déshydrateur, électrovanne, bipasse, thermostat électronique et mécanique, KVP NRD, station de récupération, détecteur de fuite, pompe à vide, vacuomètre, manifold, flexibles, thermomètre de précision, balance électronique, pompe à huile de vidange et de remplissage, anémomètre, fluide R32, R404A, R307C, R134A, Azote, chalumeau de brasage.

Evaluation des acquis

Evaluation finale : tests théorique et pratique.



Objectif

Obtenir l'attestation d'aptitude obligatoire pour réaliser les opérations de récupération de fluide sur des installations contenant moins de 2kg de fluide frigorigène.



Programme

ATTESTATION D'APTITUDE CATEGORIE 3

Questionnaire théorique informatique, portant sur :

 Réglementations et incidences sur l'environnement des fluides frigorigènes.

Aptitude pratique, portant sur :

- Récupération du fluide contenu dans l'installation et mise hors service
- Rapport de mise hors service.

